

# STANDS MOBILES

## TÉLÉCABINES

### PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE

La Buttinière-Palmer ↔ Achard

## COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE 8

Du lundi 16 janvier au lundi 23 janvier inclus

Tout au long de la démarche de concertation, de nombreux stands mobiles se tiendront sur les lieux de vie du quotidien pour aller à la rencontre des habitants, salariés, commerçants et usagers du territoire.

Les personnes rencontrées pourront :

- consulter les informations liées au projet (les mêmes que celles disponibles sur ce site internet) ;
- exprimer leur contribution grâce à un questionnaire rapide à remplir.

Chaque semaine, consultez le bilan des stands mobiles, à la fois quantitatif (chiffres clés de la participation) et qualitatif (intérêt et connaissance du projet).

### LE CALENDRIER DES STANDS DE LA SEMAINE

Stand 1	<b>Mercredi 18 janvier</b> <b>De 10h à 12h</b>	Marché de Talence
Stand 2	<b>Vendredi 20 janvier</b> <b>De 15h à 17h</b>	Maison Ecocitoyenne (en parallèle de l'exposition de télécabines)
Stand 3	<b>Samedi 21 janvier</b> <b>De 10h à 12h</b>	Marché de Bruges
Stand 4	<b>Lundi 23 janvier</b> <b>De 11h30 à 13h30</b>	Parvis de la Gare Saint-Jean

## BILAN QUANTITATIF

**4** stands réalisés lors de cette huitième semaine de concertation autour du projet de télécabines porté par Bordeaux Métropole.

**150** personnes ont échangé avec les animateurs des stands organisés.

## BILAN QUALITATIF

Les personnes rencontrées sur les stands mobiles ont échangé avec les animateurs présents autour du fonctionnement du transport par câble, le projet et les tracés envisagés mais aussi autour du calendrier et de la concertation mise en place.

### Voici les principales questions posées :

*> Pourquoi ne pas réinvestir les 100 millions prévus pour le transport par câble pour d'autres projets métropolitains ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : Le transport par câble est considéré par Bordeaux Métropole comme pertinent pour répondre aux besoins de mobilités sur le secteur d'étude.

De plus, le bilan socio-économique du projet se révèle largement positif.

*> Comment est assurée la sécurité du fait de la promiscuité dans les cabines ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : Plusieurs dispositifs de sécurité seront mis en place pour assurer la sécurité entre les usagers. Une caméra filmant en continu sera installée dans chaque cabine, permettant de voir l'ensemble de la cabine sans aucune zone d'ombre. Les images seront relayées en direct au poste de sécurité du transport par câble. Entre chaque station, la durée de voyage en cabine est de 2 à 3 minutes, limitant ainsi le temps possible d'agression, et un système d'interphonie dans chaque cabine permettra aussi de joindre les personnes présentes en station.

*> Quel sera l'impact environnemental du projet ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : L'un des atouts forts du transport par câble est d'avoir un impact environnemental maîtrisé, et ce pour plusieurs raisons :

- Une faible consommation énergétique et un fonctionnement 100% électrique
- Une absence de rejet de polluants de types particules fines
- Une utilisation limitée de matériaux par rapport à une infrastructure au sol
- Une faible emprise au sol et des travaux moins impactant que ceux d'autres modes de transport.

Par ailleurs, en cas de poursuite du projet, des études détaillées seront menées pour limiter l'impact du projet sur les espaces boisés et la biodiversité.

*> Pourquoi réaliser un transport par câble et non un RER ou une ligne de bus supplémentaire ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : La télécabine s'inscrit dans le schéma des mobilités qui prévoit de nombreuses lignes de bus et le RER métropolitain. Le projet de transport par câble répond au besoin de renforcer le maillage du réseau de transport en commun entre les deux rives de la Garonne.

*> Par qui et comment sera entretenu le transport par câble ?*

Réponse de Bordeaux Métropole: Le choix de la société en charge de l'exploitation et la maintenance de la télécabine n'est pas encore fait à ce jour.

Les stands mobiles en images ...

